

Conseil des jeunes

À quoi sert le Conseil des Jeunes d'Ercuis ?

Le Conseil des Jeunes d'Ercuis est créé pour permettre aux plus grands enfants du Groupe Scolaire Patrick BAUDRY (CM1 et CM2) une réelle action citoyenne à l'image du Conseil Municipal.

Le Conseil des Jeunes d'Ercuis est un lieu de proposition et d'élaboration de projets en faveur du village et relevant de l'intérêt général.

Comment fonctionne-t-il ?

Le Conseil des Jeunes d'Ercuis est organisé en 2 ou 3 Commissions, créées en fonction des thèmes choisis pour l'année. Il se réunit en Grande Assemblée au moins une fois par trimestre, pour mettre en débat et valider les projets émanant de ses Commissions de travail.

Les réunions de Commission de travail ou d'Assemblée se font le samedi matin.

Le Conseil des Jeunes d'Ercuis est représenté en Conseil Municipal au moins une fois par trimestre, pour faire part de ses travaux et les soumettre à la validation du Conseil Municipal.

Les projets qui auront été retenus par le Conseil Municipal seront mis en œuvre après avoir été dotés du budget correspondant.

Un tuteur pour chaque jeune Conseiller

Chaque jeune conseiller a un " parrain ", élu du Conseil Municipal, qui est pour lui un tuteur privilégié et qui va l'accompagner pendant la durée de son mandat.

La composition du Conseil des Jeunes :

- GRANDJEAN Gaël
- PUNTIS Nina
- RUFFINATTI Jade
- SOREL Mattéo
- PINTO Malcom
- CLAYES Lina
- BOULANGER Mahé
- FLAMANT Rachelle
- ALEXANDRE Océane